

Service : Pôle technique et opérationnel
Affaire suivie par : Jean-Michel Bousquet – 980 juin
Tél. : 05 56 70 71 00
E-mail : techniques@daint-medard-en-jalles.fr

API Hastignan – Maternelle
4 rue César Franck
33160 Saint-Médard-en-Jalles

Saint-Médard-en-Jalles, le 20 juin 2014

Objet : Mesures relatives à la qualité de l'air

Monsieur,

J'ai pris connaissance avec beaucoup d'attention de vos inquiétudes relatives à la mise en œuvre, par la ville des mesures relatives à la qualité de l'air sur l'école maternelle d'Hastignan et, plus globalement sur les établissements concernés de la ville.

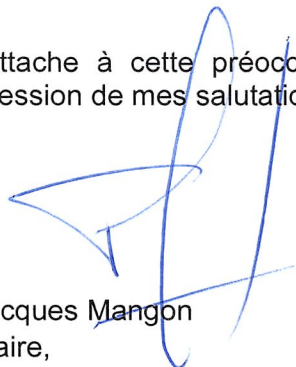
Il est évident que la ville de Saint-Médard-en-Jalles s'inscrira dans cette démarche visant à préserver et à garantir la sécurité des enfants.

Concernant le plan de déroulement de cette action, nous travaillons d'ores et déjà au cahier des charges de consultation des bureaux d'études compétents afin de dérouler cette première tranche d'étude dans le courant de la saison de chauffe 2014-2015.

Nous devrions pouvoir disposer de la première série de mesures, normalement dans le courant du premier trimestre 2015, et la deuxième série, dans la continuité.

Nous ne manquerons pas, bien évidemment, de revenir vers vous pour vous transmettre le résultat de ces analyses et, si le besoin était avéré, d'envisager pour les budgets suivants des travaux d'amélioration adéquats.

Vous assurant de toute l'importance que j'attache à cette préoccupation et de toute mon attention, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Jacques Mangon
Maire,
Vice-président de la Communauté urbaine de
Bordeaux